**Reconnaissance du formateur en cabinet médical**

**Psychiatrie et psychothérapie forensique**

Demande de reconnaissance

Réévaluation

Détenteur/trice: Nom

Année de naissance

Titre de spécialiste

Cabinet depuis

Adresse

Téléphone

Courriel

Êtes-vous spécialiste en psychiatrie et psychothérapie et avez-vous accompli la formation approfondie en psychiatrie et psychothérapie forensique?

oui  non

Pouvez-vous attester que vous avez exercé pendant 2 ans au moins en tant que chef de clinique, médecin adjoint, médecin-chef dans un établissement de formation postgraduée reconnu en psychiatrie et psychothérapie?

oui  non

Avez-vous dirigé votre cabinet de manière indépendante au moins pendant 2 ans?

oui  non

Travaillez-vous au moins à 50% dans le cabinet (vous ne pouvez pas en même temps être responsable d’un établissement de formation postgraduée)?

oui  non

Votre cabinet s’occupe-t-il majoritairement d’examens et de thérapies en psychiatrie forensique (au moins 2/3 des contacts avec les patients)?

oui  non

Confirmez-vous que vous n’allez engager qu’un seul candidat à la fois?

oui  non

Avez-vous rédigé un cahier des charges et conclut un contrat de formation postgraduée?

oui  non

Le candidat dispose-t-il de son propre poste de travail et de son propre local de consultation?

oui  non

Proposez-vous au moins 2 heures de cours pratiques ou supervisions par semaine?

oui  non

Le candidat a-t-il la possibilité de suivre des sessions de formation postgraduée?

oui  non

**Documents à joindre**

Autorisation cantonale de pratiquer (copie)

Attestation de la formation continue accomplie selon la RFC (diplôme FC)

Cahier des charges

Je certifie avoir pris connaissance du programme de formation postgraduée du praticien en psychiatrie et psychothérapie forensique du 1er janvier 2014 en particulier du chapitre 3 «Contenu de la formation postgraduée». Je certifie que mon cabinet médical offre toutes les garanties pour une formation postgraduée en tout point conforme aux exigences susmentionnées.

Lieu et date Signature

     ,      

Berne, le 19 novembre 2015/rj